

VÉTÉRANS AUTOCHTONES

- Notre gouvernement est déterminé à appuyer et à reconnaître nos vétérans autochtones.
- Nous démontrons notre engagement en participant aux mécanismes bilatéraux permanents établis avec les chefs inuits et métis et les chefs des Premières Nations, en vue de déterminer des priorités communes, d'élaborer conjointement une politique et de suivre les progrès réalisés.
- Veillez à ce que les vétérans autochtones obtiennent les services dont ils ont besoin constitue une priorité tandis que nous poursuivons la voie de la réconciliation.
- Le 8 février 2019, le Comité permanent des anciens combattants a déposé son rapport intitulé « Les vétérans autochtones : des souvenirs d'injustice à une reconnaissance durable », qui contient 12 recommandations.
- La réponse de notre gouvernement appuie l'esprit et l'intention des 12 recommandations du rapport, et nous continuons à faire avancer les travaux en vue d'une meilleure reconnaissance des vétérans autochtones tout en nous assurant qu'ils obtiennent les services dont ils ont besoin.
- Nous sommes résolus à mieux faire connaître nos programmes et services aux vétérans autochtones et à souligner leurs réalisations militaires.
- La contribution et le sacrifice de tous les vétérans autochtones ne tomberont pas dans l'oubli.

CONTEXTE – VÉTÉRANS AUTOCHTONES

Les peuples autochtones du Canada, c'est-à-dire les Premières Nations, les Métis et les Inuits, ont une fière tradition de service militaire.

Même s'il est difficile de donner des chiffres exacts, le taux de participation des Autochtones dans les forces militaires du Canada a été considérable. On estime à quelque 12 000 le nombre d'Autochtones du Canada qui ont servi au cours des deux guerres mondiales, et au moins 500 d'entre eux y ont malheureusement perdu la vie.

Le 15 décembre 2016, le premier ministre a annoncé l'établissement d'un mécanisme bilatéral permanent (MBP) en collaboration avec l'Assemblée des Premières Nations, Inuit Tapiriit Kanatami, les quatre régions de l'Inuit Nunangat et le Ralliement national des Métis dans le but de définir les priorités communes et de surveiller les progrès.

Récemment, le 10 septembre 2019, le ministre fédéral des Anciens Combattants, Lawrence MacAulay, a fait une déclaration visant à reconnaître les expériences vécues par les vétérans métis avant et après la Seconde Guerre mondiale.

« Nous regrettons qu'il a fallu trois quarts de siècle pour que notre pays donne suite aux préoccupations des vétérans métis qui ont répondu à l'appel aux armes lancé par le Canada pour prendre part à la Seconde Guerre mondiale. Ils ont quitté ce pays sans connaître l'ennemi qu'ils allaient affronter, ni même les pays et les peuples qu'ils allaient défendre. Leur rôle n'en a pas moins été déterminant dans les efforts du Canada pour protéger les libertés et les droits fondamentaux des personnes dans le monde entier.

Répondre à ces préoccupations de longue date constitue une étape importante du processus de réconciliation avec le peuple métis. Lorsque le gouvernement du Canada et la Nation métisse ont signé l'Accord Canada-Nation métisse en avril 2017, nous avons convenu que les vétérans métis étaient une priorité qui devait être traitée.

À cette fin, je suis heureux d'annoncer que le gouvernement du Canada consacrera 30 millions de dollars en vue de reconnaître les vétérans métis de la Seconde Guerre mondiale pour les expériences qu'ils ont vécues avant et après la guerre et d'appuyer les initiatives commémoratives visant

à sensibiliser le peuple métis et la population canadienne en général aux sacrifices et aux contributions des vétérans métis. »

Hommage au service

Les vétérans autochtones sont commémorés dans le cadre de divers volets du programme Le Canada se souvient d'ACC, notamment des monuments, les vidéos *Des héros se racontent*, le Mémorial virtuel de guerre du Canada et diverses occasions d'apprentissage.

Le programme Le Canada se souvient fait la promotion de la commémoration des réalisations et des sacrifices des vétérans autochtones du Canada, et cherche des occasions pertinentes d'accroître la sensibilisation à l'égard de leurs contributions militaires.

Les Livres du Souvenir, qui sont conservés sur la colline parlementaire, commémorent la vie de plus de 118 000 Canadiens, y compris des militaires autochtones, hommes et femmes, qui depuis la Confédération ont fait le sacrifice ultime au service du Canada.

Anciens Combattants Canada reconnaît les contributions et les sacrifices des vétérans autochtones de bien d'autres façons, notamment par une page Web qui souligne leurs contributions impressionnantes aux efforts militaires canadiens au fil des ans, des fiches d'information et des dépliants historiques, et des articles dans le matériel d'apprentissage d'Anciens Combattants Canada sur la Semaine des vétérans.

Des entrevues avec des vétérans autochtones se trouvent à la page Web d'Anciens Combattants Canada *Des héros se racontent*, qui offre aux Canadiens de tout âge une occasion unique de revivre une partie de l'histoire du point de vue de ceux qui l'ont vécue. Les canaux des médias sociaux d'Anciens Combattants Canada incluent également des entrées portant sur les réalisations militaires de vétérans autochtones. De plus, le Ministère organise périodiquement des activités commémoratives au Canada et à l'étranger pour souligner d'importants anniversaires militaires. Des vétérans autochtones ont pris part à ces hommages spéciaux. Par exemple, des vétérans autochtones ont fait partie des délégations officielles du gouvernement du Canada qui se sont rendues outre-mer pour le 100e anniversaire de la bataille de Passchendaele et de la bataille de la crête de Vimy, ainsi que pour le 75e anniversaire du raid sur Dieppe et,

plus récemment, pour le 75e anniversaire du jour J et de la bataille de Normandie.

Au Canada, les vétérans autochtones participent à des cérémonies commémoratives qui se déroulent tout au long de l'année, et de jeunes Autochtones participent également à ces cérémonies pour démontrer leur engagement à porter le flambeau du Souvenir pour les générations futures.

Par l'intermédiaire de ses programmes de financement, le Ministère a appuyé de nombreux projets et monuments commémoratifs en hommage aux vétérans et aux héros disparus autochtones.

Les peuples autochtones de toutes les régions du Canada ont établi une longue tradition de service, et leur courage et leurs contributions sont une source de grande fierté pour leur famille, leur communauté et tous les Canadiens.

Au service des vétérans autochtones

Le gouvernement du Canada s'est engagé à répondre aux besoins des vétérans autochtones, peu importe où ils vivent. Anciens Combattants Canada demeure déterminé à offrir des services de haute qualité à tous les vétérans, peu importe où ils vivent au Canada, y compris ceux qui vivent dans des collectivités éloignées et nordiques. En offrant des services de gestion de cas soutenus, les équipes de services d'Anciens Combattants Canada fournissent des services dans toutes les régions du Canada, y compris dans les collectivités rurales et éloignées. Les vétérans qui vivent dans ces collectivités ou dans des réserves peuvent également recevoir des visites à domicile, au besoin.

Les vétérans et leur famille peuvent communiquer avec le centre d'appels d'Anciens Combattants Canada, ainsi qu'avec le Service d'aide en tout temps. Des renseignements sur tous les programmes et services d'Anciens Combattants Canada se trouvent sur le site Web d'Anciens Combattants Canada, où les vétérans peuvent se servir du navigateur des avantages. Les vétérans qui préfèrent interagir en ligne peuvent utiliser Mon dossier ACC pour envoyer des messages sécurisés au personnel de première ligne ou pour faire une demande de prestations et suivre le traitement de leur demande.

Lorsqu'elles visitent les collectivités, les équipes de services d'Anciens Combattants Canada collaborent avec des partenaires communautaires,

des fournisseurs de services, les Forces armées canadiennes (y compris les Rangers canadiens) et Service Canada pour mieux faire connaître les programmes et les avantages d'Anciens Combattants Canada tout en s'assurant de les offrir de façon adéquate sur le plan culturel.

Onzième rapport du Comité permanent des anciens combattants intitulé « Les vétérans autochtones : des souvenirs d'injustice à une reconnaissance durable »

Le 8 février 2019, le Comité permanent des anciens combattants a déposé son rapport intitulé « *Les vétérans autochtones : des souvenirs d'injustice à une reconnaissance durable* ». Une réponse officielle du gouvernement était requise dans les 120 jours. La réponse du gouvernement a été déposée au Parlement le 30 mai 2019.

Le rapport présente 12 recommandations. La majorité des recommandations (7 sur 12) s'adressent uniquement à Anciens Combattants Canada et 5 concernent d'autres ministères (Forces armées canadiennes/Ministère de la Défense nationale; Service Canada; gouvernements territoriaux; Department of Veterans Affairs des États-Unis et Services aux Autochtones Canada).

Dans son rapport, plusieurs sujets sont abordés : 1) le soutien offert aux vétérans autochtones pendant le processus de transition, 2) les services offerts aux vétérans autochtones par Anciens Combattants Canada (ACC) et ses partenaires, 3) une réponse aux besoins particuliers des vétérans autochtones vivant dans des régions éloignées, 4) le traitement des vétérans autochtones qui ont servi pendant la Première Guerre mondiale, la Seconde Guerre mondiale et la guerre de Corée, 5) le soutien aux vétérans ayant servi avec les Rangers canadiens, 6) la participation des organismes de vétérans autochtones et 7) la commémoration.